

« partage à son troisième fils. C'est à Umphred que commence
« la suite des seigneurs du Beaujolais, depuis l'an 989. »

Il n'est pas hors de propos de consulter ici le mémoire qui
sortit, il y a quelques années, de la plume (1) d'un respectable
magistrat.

« Quelques auteurs, (dit ce mémoire), croient trouver des mo-
« numents, qui font présumer que la seigneurie de Beaujeu
« était possédée d'abord par les comtes de Lyon et de Forest,
« et que cette maison transmet Beaujeu, à un cadet, qui forma
« la branche de Beaujeu; il y a même quelques auteurs qui pré-
« tendent, par conformité des armes de Flandre avec celles de
« Beaujeu, à l'exception d'un lambel à cinq pendants, que les
« premiers comtes de Lyon et de Forest étaient une branche ca-
« dette de Flandre, et celle de Beaujeu, une branche cadette des
« comtes de Lyon et de Forest, quoi qu'il en soit. etc. »

Telles sont les principales autorités, sur l'origine des premiers
seigneurs de Beaujeu, qui demande un examen critique, qui sera
l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE V.

Réfutation des autorités citées sur l'origine des premiers seigneurs de Beaujeu.

En rapprochant l'opinion des différents auteurs dont on vient
de faire l'extrait, l'on aperçoit qu'ils s'accordent assez entre eux,
sur un seul point, pour établir avec certitude qu'Umphred fut
le premier seigneur de Beaujeu, mais, avant lui, on n'aperçoit
qu'erreurs et que fables, que l'exactitude et la vérité de l'histoire
peuvent détruire aisément.

Paradin et Duchesne sont d'accord sur Umphred et sur le
temps où il vivait; Sévère paraît plus exact que Paradin, qu'il re-
lève souvent dans ses généalogies sur les seigneurs de Beaujeu,
mais Sévère erre également à l'égard des prédécesseurs d'Umfred,

(1) Ce mémoire est de M. Joly le Fleury, procureur général au parle-
ment, il fut écrit en 1743 ou 1744, à l'occasion de la prévôté de Beaujeu.